



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0508

Lunedì 16.10.2006

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 175^a SESSIONE DEL CONSIGLIO ESECUTIVO DELL'UNESCO

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 175^a SESSIONE DEL CONSIGLIO ESECUTIVO DELL'UNESCO

Si è tenuta dal 26 settembre al 12 ottobre 2006 la 175^a Sessione del Consiglio Esecutivo dell'UNESCO. Il 9 ottobre scorso l'Osservatore Permanente della Santa Sede, Mons. Francesco Follo, ha preso la parola sul punto 52: "*Création d'un observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique*".

Questo il testo dell'intervento dell'Osservatore Permanente della Santa Sede:

• INTERVENTO DI MONS. FRANCESCO FOLLO

Monsieur le Président,

Toute entreprise visant à contribuer au développement des femmes dans le monde mérite d'être saluée car il s'agit d'un problème d'équité envers elles et d'éminente dignité de la femme. La création d'un Observatoire de l'UNESCO « Les femmes, le sport et l'éducation physique » proposée par le Gouvernement grec doit pouvoir, à ce titre, être encouragée et approuvée.

Il est évident qu'un tel observatoire ne peut pas résumer ce qu'il faudrait pouvoir observer de la vie des femmes lorsqu'on veut contribuer à leur développement humain, physique, intellectuel et spirituel. Un observatoire pourrait de fait être créé pour chaque droit humain ... Mais le sport, qui touche tout particulièrement à l'image du corps, à la capacité d'autonomisation, au pouvoir de choix et de socialisation revêt un caractère culturel très fort qui peut venir gommer les aspirations féminines à un certain développement. Les grandes compétitions sportives ne permettent pas d'assurer qu'il y a une promotion effective de l'égalité entre hommes et femmes.

Cependant, doit-on se contenter, dans le cadre de l'UNESCO, de se limiter à un observatoire qui jouerait le rôle de centre d'informations à partir de la collecte des expériences ? Si l'UNESCO veut pouvoir favoriser l'universalité et l'effectivité de normes éthiques à l'égard du développement des femmes, il faut, comme dans d'autres débats, qu'elle **ose engager une réflexion plus fondamentale sur l'exigence universelle du respect de l'être humain et tout particulièrement des femmes**. Car le point faible de la multiplication des observations que l'on développe actuellement, c'est de réduire le problème philosophique et éthique du développement humain,

et ici féminin, à des questions purement techniques et d'oublier la question de l'universalité des normes proposées. **Seule une éthique philosophique fondamentale devrait nous conduire à désigner ce qui est effectivement humanisant pour toute l'humanité et pour les femmes.** Mais pour cela il faut accepter de redonner un rôle à la philosophie dans l'ensemble de nos programmes.

Vouloir créer un Observatoire sur les femmes, le sport et le développement humain nécessite de ne pas oublier le rôle de la culture, de la coutume, de la société et des religions qui façonnent pratiquement une image de la femme capable de vivre dans le monde avec ses sphères privées et publiques. Vouloir créer un tel Observatoire nécessite de se mettre d'accord sur le concept clé qui le légitimera : à savoir le développement humain. C'est la philosophie qui permet de clarifier ce qui est en jeu dans la question du développement humain et de la validité des modèles et des théories utilisées dans la description du rôle des femmes dans la société. Les philosophes occupent déjà le terrain de ces questions, comme Martha C. Nussbaum aux Etats-Unis en dialogue avec les femmes de l'Inde qui a le souci du développement humain et de la formation concrète d'un « nous » de l'humanité capable de porter les garanties du respect de chacun et tout particulièrement des femmes.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre attention.

[01447-03.01] [Texte original: Français]
